

Forem - Centre de Compétence Polygone de l'Eau

CSC n° DMP 1501012 - Mission de Veille 2015

Etude de marché sur l'existence de processus de certification/formation dans les métiers de l'eau et plus particulièrement du métier de fontainier dans les pays et régions voisins

Rapport final

Table des matières

1. Introduction méthodologique	3
1.1. Objet	3
1.2. Exploration du champ	3
1.3. Identification d'organismes et contacts pertinents	3
1.4. Entretiens auprès de personnes ressources	5
1.5. Structure de l'information présentée dans ce rapport	5
2. Flandre	7
2.1. Organisation générale du réseau d'eau	7
2.2. Filières de formation-certification	7
3. France	8
3.1. Organisation générale du réseau d'eau	8
3.2. Filières de formation-certification	8
3.2.1. Certificat d'Aptitude Professionnelle	8
3.2.2. Titre professionnel	12
3.2.3. Certificats de qualifications professionnelles	15
3.2.4. Formation continue	18
4. Pays-Bas	21
4.1. Organisation générale du réseau d'eau	21
4.2. Filières de formation-certification	21
4.2.1. Technicien gaz, eau, chaleur	21
4.2.2. Premier technicien gaz, eau, chaleur	23
4.2.3. Formation continue	26
5. Allemagne	27
5.1. Organisation générale du réseau d'eau	27
5.2. Filières de formation-certification	27
5.2.1. Constructeur de canalisations	27
5.2.2. Technicien spécialisé en technique de traitement des eaux	31
6. Espagne	34
6.1. Organisation générale du réseau d'eau	34
6.2. Filières de formation-certification	34
6.2.1. Certificat de professionnalisme (<i>Certificado de profesionalidad</i>)	35
7. Tableau récapitulatif	38

1. Introduction méthodologique

1.1. Objet

La présente étude, commanditée par le Centre de Compétence Polygone de l'Eau, consiste en une investigation internationale concernant l'existence de processus de certification pour les métiers de l'eau et plus particulièrement celui de fontainier. Les territoires pris en compte sont les suivants : Flandre, France, Pays-Bas, Allemagne et Espagne.

Ce chapitre introductif présente la méthode adoptée pour la recherche, avant d'exposer dans les suivants, par territoire, les résultats obtenus.

1.2. Exploration du champ

Via des recherches sur Internet, nous nous sommes d'abord attachés, pour chaque territoire, à comprendre l'organisation des acteurs de la distribution d'eau : qui sont-ils et quelles relations entretiennent-ils ? Pour ce faire, nous avons accompli une démarche d'exploration 'verticale' en identifiant d'abord le(s) propriétaire(s) des réseaux d'eau, puis leur(s) gestionnaire(s), puis les organismes chargés de poser et entretenir les conduites d'eau, et enfin les organismes de formation-certification actifs au niveau des métiers concernés, acteurs-clé pour la problématique de cette recherche.

L'information ainsi récoltée a facilité l'identification des filières de formation-certification pertinentes. Elle nous permet aussi, dans le corps de ce rapport, de décrire sommairement l'organisation du réseau d'eau pour chaque territoire. Ainsi le lecteur pourra-t-il rattacher à leur contexte les processus de formation-certification présentés.

1.3. Identification d'organismes et contacts pertinents

Concomitamment à l'appréhension de l'organisation générale des réseaux d'eau, nous avons identifié les institutions, organismes et entreprises potentiellement détenteurs d'informations et apparaissant comme des acteurs significatifs (importants ou singuliers) dans le champ étudié. Nous n'avons pas visé l'exhaustivité mais la pertinence des contacts recensés.

Ceux-ci ont été encodés dans une base de données qui est à disposition du Polygone de l'eau en annexe de ce rapport ; cette base est structurée comme suit :

Nom de la variable	Contenu de la variable
N° identifiant	
Pays / Région	<i>Flandre – France – Pays-Bas – Allemagne – Espagne</i>
Propriétaire du réseau d'eau	<i>Oui – Non</i>
Gestionnaire du réseau d'eau	<i>Oui – Non</i>
Exécutant des travaux	<i>Oui – Non</i>
Organisme de formation-certification	<i>Oui - Non</i>
Spécialité de l'institution	<i>Spécialité en métier de l'eau – Couverture plus large</i>
Nom organisme	
Statut organisme	<i>Société publique de distribution de l'eau - Société privée de distribution de l'eau – Fédération - Établissement scolaire - Entreprise privée - Centre de formation public - Centre de formation privé – Cabinet ministériel – Administration publique – Organisme paritaire - Autre</i>
Adresse postale	<i>Rue, numéro, code postal, ville</i>
Téléphone général	<i>N° de téléphone général de l'organisme avec préfixe pour un appel depuis la Belgique</i>
Email général	
Personne de contact	<i>Nom et prénom de la personne de contact</i>
Fonction personne de contact	
Téléphone contact	<i>N° de téléphone de la personne de contact avec préfixe pour un appel depuis la Belgique</i>
Email contact	
Intitulé(s) de certification <i>Il est possible qu'il y en ait plusieurs par organisme en rapport avec le métier de fontainier (ou les métiers de l'eau) : consigner tous ceux pertinents</i>	<i>Intitulé(s) de certification (si pas de certification : intitulé(s) de formation) Dans la langue de la région ET traduction en français</i>
Public cible de la certification	<i>Travailleurs - Demandeurs d'emploi - Etudiants La réponse étant potentiellement multiple, plusieurs colonnes sont prévues.</i>
Résultat contact	<i>Non appelé – Absent – Refus – Entretien réalisé</i>

1.4. Entretiens auprès de personnes ressources

Sur la base des deux premières démarches de travail exposées ci-dessus, nous avons sollicité des rendez-vous téléphoniques auprès de personnes apparaissant comme des interlocuteurs pertinents pour obtenir des informations complémentaires et progresser dans notre recherche. Lors des contacts établis, ces personnes ont pu nous renseigner d'autres acteurs sources ou relais et/ou nous communiquer elles-mêmes des indications concernant les dispositifs de formation-certification.

1.5. Structure de l'information présentée dans ce rapport

Pour les cinq territoires concernés par la recherche, après un bref descriptif de l'organisation du réseau d'eau, ce rapport présente chaque filière de formation-certification (ou à défaut, de formation) qui a pu être identifiée comme pertinente. Nous en détaillons les caractéristiques (disponibles) dans une 'fiche filière' standardisée, structurée comme suit :

'Fiche filière'

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

B. Type d'organismes concernés :

C. Statut des publics concernés :

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. Bases légales du dispositif de validation/formation/certification :
2. Mode de financement du dispositif :
3. Antécédents ou historique du dispositif :
4. Profil des formateurs :

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. Conditions d'accès (titre requis...) :
2. Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...) :

3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé) :*
4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. *Descriptif des compétences visées :*
2. *Agencement des apprentissages :*

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*
2. *Critères et conditions de réussite :*
3. *Type de certification :*
4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :*
5. *Volume de certificats émis par année :*

H. Documents annexes :

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

La complétude des fiches a été visée autant que faire se peut, dans les limites des démarches de recherche prévues et réalisées. Le lecteur ne doit donc pas s'étonner que certains champs demeurent vides ici ou là.

Dans les cas de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience, l'information se présente plus synthétiquement.



2. Flandre

2.1. Organisation générale du réseau d'eau¹

En Flandre, les communes sont responsables de l'approvisionnement en eau potable sur leurs territoires. À cet effet, des organismes ont été créés ou adaptés. Ainsi, c'est aux compagnies des eaux, organismes publics au nombre de douze, qu'incombe la distribution de l'eau. La plus importante de ces organisations est régionale, la *Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening* (Société flamande de distribution d'eau, aussi appelée *De Watergroep*, équivalente de la SWDE en Wallonie), alors que les autres sont intercommunales, au nombre de sept, ou communales, pour un petit nombre d'entités.

2.2. Filières de formation-certification

Nous n'identifions pas de formation spécifique de fontainier en Flandre. L'Office Flamand pour l'emploi et la formation professionnelle (VDAB²) offre des formations en plomberie et Syntra³ propose des cursus en installateur sanitaire, récupération d'eau de pluie et pompage. Il s'agit là des métiers les plus proches de celui de fontainier pour lesquels des formations professionnelles semblent organisées.

Selon les entretiens réalisés avec deux interlocuteurs au sein de compagnies des eaux flamandes⁴, le métier de fontainier s'apprend « sur le tas », sur le terrain, en accompagnant un fontainier déjà en service. Ils précisent ne pas faire appel à un organisme extérieur pour la formation.

Concernant les profils recrutés pour des postes de fontainiers, nos interlocuteurs au sein des compagnies des eaux flamandes affirment soit qu'aucune qualification spécifique n'est demandée soit que le diplôme de l'enseignement secondaire est suffisant.

¹ Pour un panorama plus général de l'organisation du réseau d'eau en Belgique : http://economie.fgov.be/fr/binaries/Sectorstudie_water_FR_tcm326-179535.pdf et <http://www.oieau.fr/international/pays/2004/Belgique.pdf>

² Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding.

³ Équivalent flamand de l'IFAPME.

⁴ Entretien réalisé auprès de Waterlink et d'AGSO Knokke-Heist. Échange mail avec IWVA.



3. France

3.1. Organisation générale du réseau d'eau⁵

En France, les réseaux d'eau sont la propriété des communes.

Selon le type de gestion choisi par les administrations municipales, la gestion du réseau d'eau peut être confiée à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ou rester aux mains de la commune. Ce sont ces deux types d'entités qui ont le pouvoir de décision quant aux travaux et autres initiatives à mettre en œuvre concernant le réseau d'adduction et de distribution d'eau potable.

Les organismes gérant les réseaux d'eau peuvent soit exécuter eux-mêmes les travaux d'entretien (on dit alors qu'elles sont en 'régie directe'), soit faire réaliser ces travaux par des entreprises de travaux publics sélectionnées via des marchés publics. Il peut s'agir de marchés visant une tâche précise, c'est-à-dire une intervention particulière et définie, ou bien de marchés plus généraux englobant la maintenance de la totalité du réseau et, dans certains cas, la gestion de la distribution de l'eau potable (gestion déléguée ou régie intéressée)⁶.

3.2. Filières de formation-certification

3.2.1. Certificat d'Aptitude Professionnelle

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

CAP Constructeur en Canalisations des Travaux Publics

B. Type d'organismes concernés :

1. Organismes publics de l'Education Nationale : lycées professionnels et CFA
2. Organismes publics de formation pour adultes : GRETA
3. Organismes privés : AFPA (Association de Formation Professionnelle pour Adultes)

⁵ Pour un panorama plus général, suivre le lien suivant : http://www.fp2e.org/userfiles/files/publication/etudes/Etude_BIPE_2015_Services_publics_d'eau_et_d'assainissement_10_6%20nov_%202015.pdf

⁶ Suivre ce lien pour plus de détails : <http://www.eaufrance.fr/s-informer/comprendre/l-eau-potable-et-l-assainissement/services-publics-de-l-eau-et-de-l>



4. Entreprise privée : Véolia campus

45 lycées et CFA permettent de suivre le cursus en France⁷.

C. Statut des publics concernés :

Elèves (pour les types d'organismes 1 et 2)

Demandeurs d'emploi (pour les types d'organismes 2, 3 et 4)

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

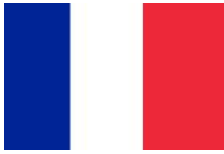
1. *Bases légales du dispositif :*
Arrêté du 25/10/ 2002 portant sur la création du Certificat d'Aptitude Professionnelle de Constructeur en Canalisations des Travaux Publics modifié par l'Arrêté du 11/08/2004. Ministère de tutelle : Ministère chargé de l'Education nationale.
2. *Mode de financement du dispositif :*
Public (Région – Etat)
3. *Antécédents ou historique du dispositif :*
Le dispositif existe depuis 1992.
4. *Profil des formateurs :*
Professeurs de l'Education Nationale spécialisés dans le domaine, parfois dotés d'une expérience antérieure dans l'exercice du métier.

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*
Formation accessible à toute personne ayant terminé le cycle d'études secondaires inférieures
2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...) :*
Il y a plusieurs voies pour suivre ce cursus : la voie scolaire ou la voie de l'apprentissage.

7

[http://www.onisep.fr/content/search?SubTreeArray=196379&etabRecherche=1SubTreeArray=196379&etabRecherche=1&zone_geo=0&idFormation=166104&class_id=lycee&limit=50&filters\[attribution_autres_formations_ideo_t\]\[t\]=8319](http://www.onisep.fr/content/search?SubTreeArray=196379&etabRecherche=1SubTreeArray=196379&etabRecherche=1&zone_geo=0&idFormation=166104&class_id=lycee&limit=50&filters[attribution_autres_formations_ideo_t][t]=8319)



En plus de cours théoriques, le parcours contient des périodes de mise en situation professionnelle (comme des stages) d'une durée de 14 semaines sur les deux années. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et/ou de certificats d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES). Ces périodes de mise en situation professionnelle sont organisées de manières différentes suivant la voie choisie.

3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé) :*
Rythme scolaire classique
4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*
910 heures sur 2 années scolaires

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. *Descriptif des compétences visées :*
 - Analyse d'une situation professionnelle
 - Réalisation de canalisations en assainissement et en adduction d'eau, d'ouvrages courants
 - Réalisation de branchements en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages et travaux annexes
 - Français et histoire-géographie
 - Mathématiques et sciences
 - Education physique et sportive
2. *Agencement des apprentissages :*

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*
Deux modalités de passation possibles : une passation globale ou progressive (choix des épreuves présentées à chaque session d'examens)
Les épreuves se déroulent sous forme d'examens écrits et pratiques.
2. *Critères et conditions de réussite :*



3. *Type de certification* : Diplôme national ou diplôme d'État
4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...)* : Officielle, elle permet l'accès à la profession d'ouvrier canalisateur.
5. *Volume de certificats émis par année* :
Nos sources n'ont pas pu répondre à cette question ou nous renseigner un moyen de trouver cette information. Une source non-officielle⁸ (journal étudiant), annonce, pour l'année scolaire 2012-2013, 467 réussites au CAP pour 531 inscrits.

H. Documents annexes :

Textes légaux :

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/b175.htm>

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000254429

http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000775101

Lien utile :

<http://www.onisep.fr/content/download/467477/10070166/file/Constructeur%20en%20canalisations%20de%20travaux%20publics.pdf>

<http://www.onisep.fr/content/download/467190/10067682/file/CAP%20constructeur%20en%20canalisations%20des%20travaux%20publics.pdf>

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

38 : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)

39 : Lycée des métiers de l'Architecture, de la construction et du design

40 : Lycée des métiers du BTP et CFA Gustave Eiffel

41 : CFA BTP 08

42 : Campus Veolia Atlantique

43 : Campus Veolia Sud-ouest

44 : CFA EN 44

⁸http://www.letudiant.fr/lycee/lycee-pro-cap/btp-plomberie-chauffage-climatisation_1/travaux-publics-16153/cap-constructeur-de-canalisation-des-travaux-publics-12182.html



3.2.2. Titre professionnel

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

Titre professionnel Canalisateur

B. Type d'organismes concernés :

1. Organismes publics de formation pour adultes : GRETA
2. Organismes privés : AFPA (Association de Formation Professionnelle pour Adultes) et centres agréés
3. Entreprise privée : Véolia campus

C. Statut des publics concernés :

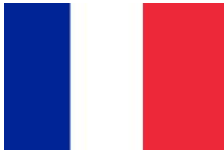
Demandeurs d'emploi et travailleurs

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. *Bases légales du dispositif :*
L'entité responsable de la certification est le Ministère chargé de l'emploi.
Le signataire de la certification est la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.
Références des arrêtés de création : Arrêté du 11/09/2003 paru au JO du 25/09/2003, Arrêté du 27/04/2007 paru au JO du 17/05/2007, Arrêté du 03/08/2011 paru au JO du 21/10/2011.
2. *Mode de financement du dispositif :*
3. *Antécédents ou historique du dispositif :*
4. *Profil des formateurs :*

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*
Les personnes doivent être soit en contrat d'apprentissage, soit en parcours de formation continue, soit en contrat de professionnalisation, soit en processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les connaissances de base doivent être maîtrisées (lire, écrire et compter). L'un



des centres mentionne : niveau de 3^{ème} collège et une expérience en travaux publics.

2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...)* :
Soit en alternance (l'apprenant alternant période de cours en centre et travail en entreprise) soit en centre (l'apprenant passe malgré tout plusieurs périodes en entreprise).
3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé)* :
4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation* :
Le volume horaire varie. Nous avons relevé des volumes horaires allant de 525 heures au minimum à deux années au maximum (pas de précision de nombre d'heures).

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. Descriptif des compétences visées :

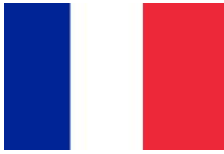
La certification est scindée en trois Certificats de Compétences Professionnelles (CCP). Ceux-ci peuvent être suivis individuellement sous forme de modules et permettent alors d'obtenir des qualifications partielles. À dater de l'obtention du premier CCP, l'apprenant dispose de cinq années pour prétendre au titre professionnel.

CCP1 : Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées

- Installer des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les traçages préparatoires à la pose des réseaux.
- Déposer des éléments de voirie et découper les revêtements superficiels de voirie.
- Reposer des éléments de voirie, régler et sceller les fontes de voirie et réaliser les réfections provisoires de chaussée.

CCP2 : Construire un réseau d'assainissement en travaux publics

- Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée blindée ou non.
- Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales.
- Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales.
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.



- Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée.

CCP3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics

- Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée blindée ou non.
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en PVC et en fonte.
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en PEHD (polyéthylène haute densité).
- Poser les appareillages et les accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable.
- Réaliser les différents types de branchement sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.
- Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.
- Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée.

2. *Agencement des apprentissages :*

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*

2. *Critères et conditions de réussite :*

3. *Type de certification :*

Titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) Canalisateur

4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :*

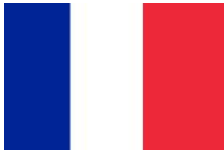
5. *Volume de certificats émis par année :*

H. Documents annexes :

Résumé du référentiel de la certification :

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=407>

Texte légal :



<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000610149&dateTexte=&categorieLien=id>

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

38 : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)
41 : CFA BTP 08
42 : Campus Veolia Atlantique
43 : Campus Veolia Sud-ouest

3.2.3. Certificats de qualifications professionnelles

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

- Poseur de canalisations
- Compagnon canalisateur

B. Type d'organismes concernés :

Centre de Formations Continues en Travaux Publics (CFCTP) d'Egletons

C. Statut des publics concernés :

Travailleurs, avec un minimum d'expérience

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. *Bases légales du dispositif :*
Certificats délivrés par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE).
2. *Mode de financement du dispositif :*
3. *Antécédents ou historique du dispositif :*
4. *Profil des formateurs :*
Aucun.

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*



2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...)* :
Aucun.
3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé)* :
Aucun.
4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation* :
Aucun.

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. *Descriptif des compétences visées* :
 - *Le Poseur de canalisations* : Le Poseur de Canalisations prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de pose de canalisations. Il réalise au sein d'une équipe, à partir des consignes transmises par sa hiérarchie et sous sa directive, divers travaux courants en site urbain ou rural pouvant nécessiter la pose de blindage et présenter éventuellement un caractère de danger pour les personnes et les biens.
 - *Le Compagnon canalisateur* : D'un niveau de responsabilité supérieur au Poseur, le Compagnon Canalisateur exécute en équipe, dans le respect des règles de sécurité, des travaux délicats et complexes dans un environnement souvent difficile nécessitant une grande technicité et une expérience certaine. Il organise les travaux de la spécialité et ceux des aides appelés à l'assister.
2. *Agencement des apprentissages* :
Processus de validation des acquis de l'expérience.

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves* :
 - Le carnet de validation des compétences à remplir au sein de l'entreprise, est un référentiel de compétences, de l'emploi de poseur. Il permet d'évaluer en entreprise les compétences maîtrisées par le candidat.



- Le questionnaire à choix multiples comporte 26 à 35 questions auxquelles le candidat répond. Il permet de vérifier, en complément des compétences observables sur le terrain, les connaissances générales et techniques maîtrisées par le candidat et ses capacités professionnelles.
- L'entretien avec le jury permet de vérifier et compléter les informations contenues dans le « carnet de validation des compétences » du candidat et les résultats obtenus au questionnaire de choix multiples. Le jury est composé de 4 membres : 2 représentants employeur et 2 représentants salarié.

2. *Critères et conditions de réussite :*

3. *Type de certification :*

- Poseur de canalisation : Classement au Niveau 2 - Position 1, Coefficient 125 de la CCN des ouvriers des TP
- Compagnon canalisateur : Classement au Niveau 3 - Position 1, Coefficient 150 de la CCN des ouvriers des TP

4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :*

Ces deux certificats sont reconnus par la convention collective des Travaux Publics. Ils sont valables dans toutes les entreprises de la branche professionnelle.

5. *Volume de certificats émis par année :*

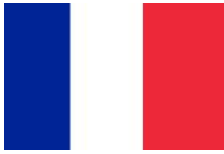
En 2015, une cinquantaine de CQP ont été délivrés.

H. Documents annexes :

--

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

51 : Centre de Formations Continues en Travaux Publics (CFCTP) d'Egletons



3.2.4. Formation continue

Nous reprenons ci-dessous des formations reconnues par le milieu professionnel mais sans certification précise ; elles sont sanctionnées par des attestations de stage ou des certificats « maison ».

Le canevas de présentation est différent des fiches filières précédentes et à venir en raison de l'information concise que nous apportons. Les différents modules sont classés par centre de formation.

A. Organisation Internationale de l'Eau – Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

Cet organisme est en cours de processus de reconnaissance en tant que centre délivrant la Certification de Qualification Professionnelle (cf. fiche CQP).

Volume de formations : 50 à 100 formés par an sur les modules dédiés aux canalisateurs

- Formation Qualification au soudage des tubes et raccords en polyéthylène
Durée de formation : 4,5 jours
- Reconduction de la qualification à l'électrosoudage du tube polyéthylène
Durée de formation : 2 jours
- Formation Pose des canalisations d'eau potable - Module 1
Durée de Formation : 4 jours
- Pose des canalisations d'eau potable - Module 2
Durée de Formation : 4 jours
- Formation Prévention des risques sur les chantiers de pose de canalisations
Durée de Formation : 3 jours
- Formation Étude hydraulique - niveau 1 : bases de l'hydraulique appliquée
Durée de Formation : 4 jours
- Formation Exploitation des réseaux d'eau potable - module 1
Durée de Formation : 4 jours
- Formation Exploitation des réseaux d'eau potable - module 2
Durée de Formation : 4 jours
- Formation Recherche de fuites et de canalisations enterrées
Durée de Formation : 4 jours
- Formation Compteurs d'eau
Durée de Formation : 3 jours
- Nettoyage et désinfection des ouvrages d'eau potable
Durée de Formation : 4 jours
- Vannes de régulation hydraulique NIVEAU 1
Durée de Formation : 4 jours



- Possibilités de formation à la carte

B. AFPA

- S'initier à la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable
Durée de Formation : 5 jours
- Se perfectionner à la construction d'un réseau d'adduction d'eau potable
Durée de Formation : 5 jours

C. Véolia Campus

- Assurer la sécurité sanitaire des réseaux d'eau potable
Durée de Formation : 3 jours
- Surveiller la qualité de l'eau sur les réseaux d'eau potable
Durée de Formation : 2 jours
- Réaliser les réparations et la désinfection sur un réseau d'eau potable
Durée de Formation : 3 jours
- Acquérir les pratiques d'installation et d'exploitation des réseaux d'eau potable
Durée de Formation : 4 jours
- Nettoyer et désinfecter les réservoirs d'eau potable en sécurité
Durée de Formation : 2,5 jours
- Rechercher des fuites sur un réseau d'eau potable
Durée de Formation : 4 jours
- Localiser les fuites sur un réseau d'eau potable avec la méthode acoustique
Durée de Formation : 4 jours
- Choisir le compteur d'eau froide adapté et déterminer le diamètre du branchement d'eau
Durée de Formation : 3 jours
- Installer et mettre en service un compteur mécanique d'eau froide
Durée de Formation : 3 jours
- Intervenir sur les postes de comptage domestiques d'eau potable (initiation à la brasure)
Durée de Formation : 4 jours

D. Centre de Formation Continue en Travaux Publics (Egletons)

- Adduction d'Eau Potable
Durée de Formation : 5 jours
- Ouvrier Canalisateur Travaux Publics



Durée de Formation : 8 semaines (250 heures)

- Terrassement de chantier de canalisation
Durée de Formation : 5 jours

E. Forma TP Bourgogne

- Ouvrier Canalisateur
Durée de Formation : 490 heures soit 70 jours (non consécutifs)
- Adduction d'Eau Potable
Durée de Formation : 5 jours

4. Pays-Bas

4.1. Organisation générale du réseau d'eau⁹

La production/distribution d'eau aux Pays-Bas est gérée par une vingtaine d'entreprises publiques. L'actionnariat de celles-ci est majoritairement détenu par les provinces et les municipalités. Leur statut est BV ou NV (équivalents respectifs de Société à Responsabilité Limitée et de Société Anonyme). Leurs missions sont multiples et recouvrent l'approvisionnement en eau potable, le contrôle de la qualité de l'eau, l'optimisation du processus de production, l'information, le conseil et l'éducation des usagers. Ces compagnies d'eau exécutent certains travaux elles-mêmes mais font également appel à des entreprises privées.

4.2. Filières de formation-certification

4.2.1. Technicien gaz, eau, chaleur

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

Monteur gaz, water of warmte (Technicien gaz, eau, chaleur)

B. Type d'organismes concernés :

Entreprises privées reconnues et écoles secondaires professionnelles

Centres de formation publics ou privés

C. Statut des publics concernés :

Étudiants, demandeurs d'emploi

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. *Bases légales du dispositif :*

⁹ Un panorama plus général est disponible via le lien suivant : <http://www.oieau.fr/international/pays/2004/PaysBas.pdf>

Titre de niveau *middelbaar beroepsonderwijs* (MBO) - Enseignement secondaire supérieur professionnel.

2. *Mode de financement du dispositif :*

3. *Antécédents ou historique du dispositif :*

4. *Profil des formateurs :*

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*

Certificat ou diplôme du secteur 'Bâtiment et infrastructure' de niveau 1 (équivalent VMBO).

2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...) :*

Deux options s'ouvrent aux personnes souhaitant obtenir cette certification : la formation en apprentissage (*Beroeps Begeleidende Leerweg*) ou la formation professionnelle (*Beroeps Opleidende Leerweg*). La première des deux options comprend l'alternance entre (3 à 4) journées en entreprise et (1 à 2) jours de formation en classe. L'apprenant signe un contrat de travail. La seconde option est une formation comprenant davantage de jours en classe. La formation est ponctuée d'un ou plusieurs stages en tant qu'étudiant.

3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé) :*

4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*

Deux années scolaires

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. *Descriptif des compétences visées :*

Construction et assemblage des réseaux de distribution et de transport.
Réparation et entretien de réseaux de distribution et de transport

2. *Agencement des apprentissages :*

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*
2. *Critères et conditions de réussite :*
3. *Type de certification :*
MBO – Diplôme de l'enseignement secondaire professionnel
4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :*
5. *Volume de certificats émis par année :*

Il n'y a pas d'information précise centralisée concernant le volume de certificats émis par année. Nous savons cependant que les opérateurs de formation organisent de façon régulière les formations car ils ont un système où, selon le nombre de demandes pour une filière, ils regroupent les étudiants (pour la partie théorique en école) afin d'optimiser l'organisation. Ainsi un étudiant devra peut-être parcourir une certaine distance pour suivre ce volet de sa formation car, même s'il existe une école plus proche, il ira suivre celui-ci dans le centre regroupant au total suffisamment d'étudiants pour la filière.

H. Documents annexes :

Lien utile :

<http://www.roc.nl/default.php?fr=details&id=4099>

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

18 : Wateropleidingen NL

21 : Kenteq NL

4.2.2. Premier technicien gaz, eau, chaleur

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

Eerste monteur gas/water/warmte niveau 3 (premier technicien gaz/eau/chaleur niveau 3)

B. Type d'organismes concernés :

Entreprises privées reconnues et écoles secondaires professionnelles
Centres de formation publics ou privés

C. Statut des publics concernés :

Étudiants, demandeurs d'emploi

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. *Bases légales du dispositif de validation/formation/certification :*

2. *Mode de financement du dispositif :*

3. *Antécédents ou historique du dispositif :*

4. *Profil des formateurs :*

Enseignant pour partie théorique, enseignant pour partie pratique (professionnels du métier), Maître de formation pratique en entreprise.

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*

Certificat ou diplôme du secteur 'Bâtiment et infrastructure' de niveau 1 (équivalent VMBO).

2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...) :*

Deux options s'ouvrent aux personnes souhaitant obtenir cette certification : la formation en apprentissage (*Beroeps Begeleidende Leerweg*) ou la formation professionnelle (*Beroeps Opleidende Leerweg*). La première des deux options comprend l'alternance entre 3 (à 4) journées en entreprise et 1 (à 2) jours de formation en classe. L'apprenant signe un contrat d'apprentissage. La seconde option est une formation comprenant davantage de jours en classe. La formation est alors ponctuée d'un ou plusieurs stages en tant qu'étudiant.

3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé) :*

De jour ou horaire décalé. Inscription possible à différents moments de l'année (plusieurs groupes/an)

4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*

Deux années scolaires

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. Descriptif des compétences visées :

Leçons pratiques : intervention en cas de pannes dans la distribution, contrôle des réseaux de distribution et de transport avec utilisation de différents appareils spécifiques. Montage des raccordements pour les usagers et des compteurs. Après intervention rédaction d'un rapport de travail et de plaintes. La connaissance des mesures de sécurité sont importantes dans le secteur.

Leçons théoriques : mathématiques, sciences, mécanique, néerlandais, calcul, carrière et instruction civique.

2. Agencement des apprentissages :

Un maître d'apprentissage accompagne l'étudiant en entreprise. Là, l'étudiant apprend tout l'aspect pratique du métier. La formation théorique est donnée par des professionnels du métier. Le professeur rend régulièrement visite à l'étudiant.

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. Modalité de passation des épreuves :

2. Critères et conditions de réussite :

Le professeur en accord avec le maître de pratique évalue les connaissances des matières, le savoir-être professionnel, l'habileté pratique professionnelle.

3. Type de certification :

Certification de niveau MBO. Cette certification peut être poursuivie par la formation *Allround Waterbouwer* niveau 3.

4. Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :

Reconnaissance officielle par le Ministère et par le secteur professionnel puisque formation délivrée en partenariat avec le monde de l'entreprise.

5. Volume de certificats émis par année :

Mêmes indications que sur la fiche précédente.

H. Documents annexes :

<https://www.roc.nl/>

<http://www.kenteq.nl/>

<http://www.zadkine.nl/StuderenBijZadkine/Studiewijzer/Eerste%20monteur%20gas-water-warmte%20-%20infra.aspx?full=1>

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

21 : Kenteq NL

4.2.3. Formation continue

Wateropleiding organise de nombreuses formations qui peuvent être données en entreprise. Ces formations sont organisées à la demande des entreprises.

- Formation supérieure eau potable
Durée de formation : 20 x 12h
- Prévention légionnelle et installations eau potable
Durée de formation 3 x 5h
- Techniques de nettoyage pour préparation eau potable
Durée de formation 9 jours
- Préparateur eau
Durée de formation 6 jours
- Gestion et entretien d'installation d'eau potable
Durée de formation 15h
- Contrôle des installations d'eau potable
Durée de formation 10 jours
- Formation de base distribution eau potable
Durée de formation 5h x 19



5. Allemagne

5.1. Organisation générale du réseau d'eau¹⁰

Les communes, pouvant se regrouper en intercommunales, sont responsables de l'alimentation en eau potable et de la gestion des services d'eau. L'organisation de la gestion peut se faire de manière différente selon les localités. Elle peut se réaliser :

- dans la majorité des cas, au sein d'entreprises municipales autonomes dont le capital appartient à la collectivité locale,
- au sein d'entreprises appartenant directement à la commune et gérées par cette dernière,
- au sein d'entreprises municipales fonctionnant comme des sociétés privées,
- dans des cas plus rares, au sein de sociétés privées (cas de concession ou d'affermage).

Notons que ces entreprises ne sont pas d'office uniquement centrées sur la distribution de l'eau. La distribution de gaz peut également faire partie de leurs activités.

Selon un entretien avec la responsable de la Fédération des acteurs publics de l'eau, l'*Allianz der öffentlichen Wasserwirtschaft e.v* (AöW) :

- Les grands distributeurs d'eau effectuent les travaux avec leur personnel propre,
- Les plus petits acteurs font appel à des sociétés externes.

5.2. Filières de formation-certification

5.2.1. Constructeur de canalisations

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

Constructeur canalisations (*Rohrleitungsbauer*)

B. Type d'organismes concernés :

¹⁰ Un panorama plus général est disponible via le lien suivant : <http://www.oieau.fr/international/pays/2004/Allemagne.pdf>



Enseignement professionnel public

C. Statut des publics concernés :

Étudiants, demandeurs d'emploi

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. *Bases légales du dispositif :*

2. *Mode de financement du dispositif :*

3. *Antécédents ou historique du dispositif :*

Existe depuis 2002. Entre 1986 et 2002, une formation distribution/évacuation existait.

4. *Profil des formateurs :*

Professionnels du secteur

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*

Hauptschulabschluss (enseignement secondaire supérieur)

2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...) :*

L'enseignement est 'dual' et est donc composé de cours théoriques mais aussi de pratique en entreprise. Il s'agit d'enseignement en alternance.

3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé) :*

De jour

4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*

840 heures sur 3 ans

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :



1. *Descriptif des compétences visées :*

2. *Agencement des apprentissages :*

1^{ère} année :

- Installation, sécurisation et aménagement des chantiers
- Lecture de plan et esquisses
- Prise de mesures
- Travaux en bois
- Fabrication de pièces de constructions en béton et pierre
- Aménagement de tranchées, aménagement
- Création de chemins de canalisations
- Installation et connections de systèmes d'évacuation

2^{ème} année :

- Approfondissement des connaissances de la 1^{ère} année
- Mesures qualités et rapports
- Sécurisation d'un chantier
- Réalisation d'un puit
- Construction d'une canalisation d'eau
- Réparation de pansement et de couches de dalles

3^{ème} année :

- Approfondissement des connaissances de la 1^{ère} et 2^{ème} année
- Réparation de travaux enterrés
- Installation de canalisation de pression
- Assainissement et maintenance de canalisation de pression.
- Sécurisation d'un chantier enterré
- Installation d'une canalisation de pression
- Réparation d'une connexion à une maison
- Remise en service d'une installation privée
- Assainissement d'une canalisation de pression

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*



Epreuves théoriques et pratiques. Un examen à mi-parcours et un examen en fin de parcours. L'épreuve pratique porte sur un cas concret en rapport avec la formation pratique. Lieu : Chambre des métiers.

2. *Critères et conditions de réussite :*

Réussite de l'épreuve mi-parcours et fin de parcours

3. *Type de certification :*

Certification accordée par la Chambre de commerce et d'industrie de la région

4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :*

Par l'Etat et par le secteur

5. *Volume de certificats émis par année :*

Il n'y a pas d'information précise centralisée concernant le volume de certificats émis par année. Nous savons cependant que les opérateurs de formation organisent de façon régulière les formations car ils ont un système où, selon le nombre de demandes pour une filière, ils regroupent les étudiants (pour la partie théorique en école) afin d'optimiser l'organisation. Ainsi un étudiant devra peut-être parcourir une certaine distance pour suivre ce volet de sa formation car, même s'il existe une école plus proche, il ira suivre celui-ci dans le centre regroupant au total suffisamment d'étudiants pour la filière.

H. Documents annexes :

Lien utile :

<https://berufenet.arbeitsagentur.de/berufenet/faces/index?path=null/kurzbeschreibung/ausbildungsaufbau&dkz=2243>

<https://berufenet.arbeitsagentur.de/berufenet/bkb/2243.pdf>

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

28 : Institut National pour la formation professionnelle (BIBB)

29 : Chambre de commerce et d'industrie de Cologne (IHK)

30 : Centre de formation *Berufskolleg Ulrepforte Gereonsmühlengasse*



5.2.2. Technicien spécialisé en technique de traitement des eaux

Bien que cette certification puisse paraître éloignée du métier de fontainier, une personne de contact au sein d'une compagnie d'eau¹¹ nous a indiqué que, lorsque la compagnie recrutait des fontainiers, ce type de profil était aussi recherché.

A. Intitulé de la certification (titre délivré) :

Fachkraft für Abwassertechnik (technicien spécialisé en technique de traitement des eaux).

B. Type d'organismes concernés :

Enseignement professionnel

C. Statut des publics concernés :

Étudiants, travailleurs

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. *Bases légales du dispositif de validation/formation/certification :*

2. *Mode de financement du dispositif :*

3. *Antécédents ou historique du dispositif :*

Existe depuis 2002. Avant, entre 1986 et 2002, il existait une formation en distribution/évacuation.

4. *Profil des formateurs :*

Professionnels du secteur

E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès (titre requis...) :*

Hauptschulabschluss (enseignement secondaire supérieur).

2. *Mode d'apprentissage (stage, modules, cours théoriques...) :*

Cours théoriques plus pratique professionnelle en entreprise

¹¹ Wasserverband Eifel Rur WVER, identifiant 23 de la base de données.



3. *Type d'horaire (de jour, horaire décalé) :*
De jour
4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*
840 heures sur 3 ans

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. *Descriptif des compétences visées :*
2. *Agencement des apprentissages :*
 - 1ère année :
 - planification concept environnement 80h
 - gestion micro-organisme 40h
 - chimie environnement 80h
 - utilisation des systèmes de canalisations 80 h
 - 2ième année :
 - analyse de l'eau 60h
 - conduite et entretien machines 80h
 - installation et entretien 40h
 - système traitement de l'eau 60h
 - nettoyage eaux usées 40h
 - 3ième année :
 - examen eaux usées 60h
 - traitement bio-chimique 80h
 - raccordement appareils électriques 80h
 - entretien systèmes traitement de l'eau 60h
 - direction installation évacuation de l'eau 40h

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*
Théoriques et pratiques. Un examen à mi-parcours et un examen en fin de parcours. Lieu : chambre des métiers.
2. *Critères et conditions de réussite :*
Réussite de l'épreuve mi-parcours et fin de parcours.



3. *Type de certification :*

Certification accordée par la Chambre de commerce et d'industrie de la région.

4. *Reconnaissance de la certification (officielle, par le secteur...) :*

Par l'Etat et par le secteur

5. *Volume de certificats émis par année :*

Il n'y a pas d'information précise centralisée concernant le volume de certificats émis par année. Nous savons cependant que les opérateurs de formation organisent de façon régulière les formations car ils ont un système où, selon le nombre de demandes pour une filière, ils regroupent les étudiants (pour la partie théorique en école) afin d'optimiser l'organisation. Ainsi un étudiant devra peut-être parcourir une certaine distance pour suivre ce volet de sa formation car, même s'il existe une école plus proche, il ira suivre celui-ci dans le centre regroupant au total suffisamment d'étudiants pour la filière.

H. Documents annexes :

<https://berufenet.arbeitsagentur.de/berufenet/faces/index?path=null/kurzbeschreibung/zugangzurausbildung&dkz=14755>

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

31 : Centre de formation *Ausbildungszentrum der Bauindustrie Kerpen*



6. Espagne

6.1. Organisation générale du réseau d'eau

En Espagne, à nouveau, la prise en charge du réseau d'eau incombe aux communes, éventuellement regroupées en intercommunales. Elles sont donc responsables des services d'eau. Cette gestion reste largement publique, au travers d'entreprises publiques ou mixtes, dépendantes des communes et intercommunales, mais la privatisation croît, principalement dans les grandes villes. Notons que dans le cas d'une gestion privée, la commune reste responsable du service et que la concession est limitée dans le temps.

Les communes sont normalement les promotrices des travaux. À travers des appels d'offres, les différents projets sont proposés aux entreprises, qui postulent pour les obtenir. Les entreprises gagnantes se trouvent alors en charge de la construction, de la gestion ou de l'entretien du réseau d'eau.

Néanmoins, construction, gestion et entretien ne sont pas considérés comme un tout. Il est donc possible que l'entreprise qui a construit le réseau ne s'occupe pas de sa gestion et de son entretien. Par exemple, après la construction, l'administration locale qui possède cette prérogative peut lancer un appel d'offres pour un *Contrato integral de mantenimiento* (Contrat intégral d'entretien) pour l'exploitation et l'entretien du réseau.

Pour le personnel affecté aux travaux sur les conduites d'eau, une certification officielle de fontainier a été créée en Espagne. Nous en présentons la filière ci-après.

Étant donné qu'il s'agit d'un certificat assez récent, les entreprises contactées ne considèrent pas le certificat ENAT0108 comme un prérequis absolument nécessaire à l'engagement. Les employeurs se contentent de vérifier que le demandeur d'emploi démontre qu'il est capable de réaliser les travaux, l'expérience restant toujours un facteur important. Cependant, les personnes de contact interrogées confirment que si les candidats sont titulaires du certificat de formation susmentionné, cela est valorisé positivement.

Selon nos entretiens, la formation continue n'est pas programmée et référencée dans un catalogue à destination des entreprises. Celles-ci doivent adresser leurs demandes aux centres de formation, qui dispensent alors des formations « à la carte ».

6.2. Filières de formation-certification

Une seule filière de certification a pu être identifiée en Espagne. Celle-ci est créée et cadrée par un décret.



6.2.1. Certificat de professionnalisme (*Certificado de profesionalidad*)

A. Intitulé de la certification :

Montage et entretien des réseaux d'eau (*Montaje y Mantenimiento de redes de agua*). Code d'identification de la certification : ENAT0108

B. Type d'organismes concernés :

Centres de formation publics ou privés

C. Statut des publics concernés :

Demandeurs d'emploi, étudiants, professionnels dans le secteur visant à élargir leur formation

D. Caractéristiques de la formation en termes juridiques, légaux, structurels :

1. Bases légales du dispositif :

Real Decreto 1381/2008, approuvé le 1er Août 2008

2. Mode de financement du dispositif :

Financé par l'État pour les centres homologués par l'instance publique

3. Antécédents ou historique du dispositif :

Aucun ; auparavant, les entreprises formaient leurs salariés. Cependant, ces derniers n'avaient pas de titre pour démontrer leurs compétences.

4. Profil des formateurs :

Les formateurs sont soit :

a) Bac+2 En Physique, Ingénieur supérieur ou technique ; Technicien supérieur en réalisation et plans d'œuvre ; Développement de projets urbanistiques ; développement de projets d'installation de fluides. Certificats de professionnalisme niveau 3, famille professionnelle de l'Énergie et de l'Eau, catégorie de l'eau avec 1 an d'expérience dans le secteur,

b) Professionnels non diplômés avec 3 ans d'expérience dans le secteur.



E. Caractéristiques de la formation en termes organisationnels :

1. *Conditions d'accès :*

Études secondaires supérieures

2. *Mode d'apprentissage :*

Théorique, pratique et stage dans une entreprise

3. *Type d'horaire :*

Adapté selon les besoins du groupe d'étudiants

4. *Volume horaire de l'ensemble de la formation :*

450 heures

F. Caractéristiques du processus de certification en termes d'objet :

1. *Descriptif des compétences visées :*

Réaliser le montage, la mise en service, l'opération et l'entretien des réseaux d'approvisionnement et distribution d'eau, ainsi que l'installation et l'entretien des réseaux d'assainissement, en respectant la qualité requise et les normes en vigueur.

2. *Agencement des apprentissages :*

4 modules formatifs dans le centre (avec possibilité de faire quelques heures de chaque module en ligne) + module de stage dans une entreprise

G. Caractéristiques de la certification à proprement parler :

1. *Modalité de passation des épreuves :*

Formation en continu, pas d'épreuves finales

2. *Critères et conditions de réussite :*

Au regard des différents formateurs, l'étudiant doit avoir accompli les objectifs spécifiés dans chaque module pour pouvoir avancer dans sa formation et obtenir le certificat. Cela pourra se faire à travers différentes évaluations théoriques et pratiques qui auront lieu pendant la formation.



3. *Type de certification :*

Certificat de professionnalisme

4. *Reconnaissance de la certification :*

Certificat officiel, reconnu au niveau national

H. Documents annexes :

Référentiel de certification :

https://www.sepe.es/contenidos/personas/formacion/certificados_de_profesionalidad/pdf/fichasCertificados/ENAT0108_ficha.pdf

Présentation détaillée du processus de certification :

http://www.mecd.gob.es/educa/incual/pdf/Publicacion/ENA191_2OK.pdf

Textes légaux :

<https://sede.sepe.gob.es/es/portalttrabaja/recursos/pdf/especialidades/ENAT0108.pdf>

https://sede.sepe.gob.es/es/portalttrabaja/recursos/pdf/normativaCertificados/RD1381_2008.pdf

Liens utiles:

<http://www.administracionpublica.com/suministro-de-agua-potable-fuera-del-casco-urbano/>

http://hispagua.cedex.es/sites/default/files/suplementos/abastecimiento_espana/distribucion.htm

I. Identifiant des organismes de formation/certification concernés dans la base de données :

Tous les organismes espagnols repris

7. Tableau récapitulatif

Pays/Région	Type de formation	Intitulé de certification	Durée	Mode d'enseignement	Public(s) cible(s)
Wallonie	Formation professionnelle	Fontainier	12 semaines	8 semaines en centre et 4 semaines de stage en entreprise	Demandeurs d'emploi
France	Formation initiale Formation professionnelle	CAP Constructeur en canalisations des travaux publics	910 heures sur 2 années	Apprentissage	Etudiants Demandeurs d'emploi
France	Formation professionnelle Formation continue Validation des acquis de l'expérience	Titre professionnel Canalisateur	De 525 heures à 2 années	a) Alternance b) En centre de formation, avec stage en entreprise	Demandeurs d'emploi Travailleurs
France	Validation des acquis de l'expérience	CQP Poseur de canalisations	/	/	Travailleurs
France	Validation des acquis de l'expérience	CQP Compagnon canalisateur	/	/	Travailleurs
France	Formation continue	Attestation (varie selon le centre de formation)	De 2 jours à 70 jours	Théorie et expérimentation pratique en centre	Travailleurs

Pays-Bas	Formation initiale Formation professionnelle	Technicien gaz, eau, chaleur	2 années	a) Alternance (BBL) b) En centre avec des stages (BOL)	Étudiants Demandeurs d'emploi
Pays-Bas	Formation initiale Formation professionnelle	Premier technicien gaz, eau, chaleur	2 années	Alternance : 1 jour de cours théorique et 4 jours en entreprise / semaine	Étudiants Demandeurs d'emploi
Pays-Bas	Formation continue	Attestation	De 2 à 20 jours	Théorie et expérimentation pratique en centre	Travailleurs
Allemagne	Formation initiale Formation professionnelle	Constructeur de canalisations	840 heures sur 3 années	Alternance, cours théorique et pratique en entreprise	Étudiants Demandeurs d'emploi
Allemagne	Formation initiale Formation professionnelle	Technicien spécialisé technique de traitement des eaux usées	840 heures sur 3 années	Alternance, cours théorique et pratique en entreprise	Étudiants Demandeurs d'emploi
Espagne	Formation professionnelle	Certificat de professionnalisme en montage et entretien des réseaux d'eau	450 heures	Cours théoriques et stage en entreprise	Étudiants Demandeurs d'emploi